**Relevé de Conclusions**

**Conseil Scientifique International de la MSH-Alpes du 4 juin 2013**

**En présence de :**

Dominique RIGAUX (Directrice) ; Thomas LEBARBÉ (Directeur adjoint) ; Leszek BROGOSWKI ; Lou BURNARD ; Joëlle COUTAZ ; Marie-Luce DEMONET ; Simone GLANERT ; Luigi LACCHÈ ; François WALTER et en visio-conférence : Mélanie DULONG; Hélène de JACQUELOT.

**Excusés :**

Fabrice COTTON ; Philippe PORTIER (représentant du Conseil scientifique du Réseau National des MSH - RNMSH).

**Rappel de l’Ordre du Jour :**

1. Présentation de la MSH-Alpes et informations de la Directrice

2. Élection du Président/de la Présidente du Conseil Scientifique International par les Experts

3. Bilan des activités scientifiques de la MSH-Alpes

4. Orientations scientifiques prioritaires pour l’année 2013

5. Présentation du projet soumis au Conseil, délibération et vote

6. Questions diverses

**1. Présentation de la MSH-Alpes**

La Directrice ouvre le Conseil Scientifique International à 14h30 et présente les spécificités de la MSH-Alpes (USR 3394 du CNRS), sa structure, son mode de gouvernance, ses partenaires et ses activités scientifiques (v. la *Power Point Presentation* ci-jointe).

La discussion sur la présentation porte essentiellement sur 3 points : 1) l’absence de représentant de la société civile dans les conseils ; 2) les relations — positives — avec les écoles doctorales, dont notamment l’école doctorale SHPT (*Sciences de l’Homme du Politique et du Territoire*), la plus importante du site grenoblois, dans le conseil de laquelle la MSH-Alpes est représentée ; et 3) la forme que peut prendre le soutien aux initiatives de recherche en tenant compte des moyens limités de la MSH-Alpes et sachant que le nombre de projets soumis, variable, reste très modeste (3/4 par an).

A cet égard, il faut souligner que 15% du temps de travail de 2 ingénieurs d’Études CNRS (1 informaticien et le secrétaire de rédaction) viennent en appui à la recherche pour les laboratoires partenaires qui peuvent bénéficient en outre des services de la plateforme technologique PAMPA (Plateforme d’Assistance Multimédia et de Production Audiovisuelle).

**2. Élection à la présidence du Conseil Scientifique International**

La Directrice rappelle les missions du Conseil Scientifique International et les modalités d’élection de son président/sa présidente.

Les experts scientifiques élisent en leur sein le président du Conseil Scientifique International à la majorité simple des présents, pour trente mois renouvelables une fois. Le Conseil Scientifique International se réunit au minimum une fois par an et de préférence deux fois, au printemps et à la fin de l’automne.

Le Conseil Scientifique International se prononce sur l’organisation scientifique de la MSH-Alpes. Il veille à l’articulation de la politique scientifique de la MSH-Alpes avec celles des tutelles et institutions partenaires. Il émet un avis sur :

- les programmes de recherche soumis à la MSH-Alpes ;

- le choix des partenariats institutionnels nationaux et internationaux ;

- la participation à des programmes nationaux et internationaux ;

- la politique de diffusion, de communication et de publication des résultats de la recherche ; et

- la politique de valorisation.

Toutes les décisions sont prises à la majorité simple. Des représentants des axes de la MSH-Alpes ou les directeurs de Laboratoires partenaires peuvent être invités à participer aux réunions du Conseil Scientifique International.

Madame Simone Glanert propose sa candidature. Elle est élue à l’unanimité des présents, soit 9 votes exprimés, dont 2 à distance, sachant que seuls les experts ont le droit de vote pour l’élection du président.

**3. Bilan des activités scientifiques de l’année en cours**

Le Directeur adjoint présente les activités des 4 axes de la MSH-Alpes soit (par ordre alphabétique) : l’axe Alpes, Cultures, Sociétés ; l’axe, Images et Textes en Corpus ; l’axe Inégalités, Normes, Comportements et l’axe Risques collectifs, Vulnérabilités, Résilience, avec leurs actualités (colloques, publications) respectives.

**4. Les deux grandes priorités pour l’année 2013**

La Directrice présente le programme européen PREALP consacré au recensement et à l’étude des peintures murales, religieuses et profanes, de l’ensemble de l’arc alpin lequel est le fruit d’une collaboration entre plusieurs partenaires. La présentation a donne lieu à une longue discussion sur les différentes techniques utilisées. Le Conseil Scientifique International se montre très favorable à ce programme.

Par ailleurs, la Directrice explique le projet d’une collection de Weßook Livre enrichi (livre plus site compagnon) dont le 1er volume est en cours de réalisation. Ce projet qui s’inscrit dans la nouvelle ligne éditoriale de la MSH-Alpes a suscité un vif débat sur les mérites respectifs du papier et du web. Le projet a été retenu par le CNRS pour le salon de la valorisation en SHS les 16 et 17 mai. Le Conseil Scientifique International émet un avis favorable au développement de cette collection.

**5. Projet soumis**

A l’heure actuelle, 3 demandes informelles ont été faites, mais seulement un projet a été déposé.

Le projet, qui s’intitule « Apprendre à penser dans les discussions philosophiques en classe » (maternelles et primaire), est porté par 2 chercheurs de linguistique en lien avec l’IUFM et les Sciences de l'éducation. L’objectif du projet est de constituer un corpus multimodal en rapport avec le consortium ICORM.

L’appui de la MSH-Alpes pourrait se justifier pour plusieurs raisons. Tout d’abord, la MSH-Alpes est présente dans le consortium CAHIER et le consortium ECRITS, mais pas encore dans IRCOM. Par ailleurs, le projet est peu couteux dans la mesure où ses porteurs cherchent surtout un label CNRS. Enfin, les porteurs ont déjà reçu l’appui de deux autres MSH (Clermont et Nancy).

Cependant, le Conseil Scientifique International estime que la présentation du projet laisse à désirer sur « l’état de l’art » et la bibliographie. Le Conseil Scientifique International souligne également que, dans son état actuel, le projet pose problème d’un point de vue conceptuel. Après discussion et vote (3 pour, 4 contre et 2 abstentions), le projet est refusé en l’état mais pourra être soumis de nouveau à la prochaine séance dans une version plus étoffée.

Il est décidé de mettre au point un format pour la soumission de projet (sur le modèle des fiches pour appel à projet du RNMSH) qui sera envoyé aux membres du Conseil Scientifique International afin de pouvoir être adopté lors de la séance d’automne et de définir un certain nombre de critères. Le Conseil Scientifique International est favorable au lancement d’appel à projets. Il est aussi prévu que les porteurs de projet puissent être appelés à faire de petites présentations des projets qu’ils soumettent devant les membres du Conseil Scientifique International.

**6. Questions diverses**

Les relevés de conclusions des séances du Conseil Scientifique International seront déposés, après validation, sur un espace réservé aux partenaires scientifiques de la MSH-Alpes sur le site de l’unité. C’est la Présidente qui gère ces relevés et en assure la circulation parmi les membres du Conseil. Elle se mettra également en rapport avec les membres du Conseil et de la MSH-Alpes afin de trouver une date convenable pour la prochaine réunion du Conseil Scientifique International qui aura lieu en novembre/décembre (à partir de la semaine du 18 novembre).